



A tous les membres CHGEOL

Schweizer Geologenverband  
Association suisse des géologues  
Associazione svizzera dei geologi  
Associazium svizra dals geologs  
Swiss Association of Geologists

Geschäftsstelle  
Dornacherstrasse 29/Pf  
4501 Solothurn  
Telefon 032 625 75 75  
Telefax 032 625 75 79  
e-mail [info@chgeol.org](mailto:info@chgeol.org)  
site [www.chgeol.org](http://www.chgeol.org)

Soleure, le 9 décembre 2014

## Informations de décembre 2014

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,  
Ce bulletin vous apporte des informations sur les thèmes suivants :

- L'estafette des interviews....cette fois-ci avec Sascha Bleuler
- Révision de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP)
- Renouvellement du titre EURGEOL et CHGEOLcert
- Annonce pour les cours de formation continue en gestion des sites contaminés SIPOL et avancée CAS SIPOL 2015
- Nouveau cours de certification EPFZ concernant un des thèmes prioritaires de CHGEOL
- Médias
- Evénements
- Places de travail et de stage

Vous trouverez d'autres informations sur notre homepage [www.chgeol.org](http://www.chgeol.org).

**Transmettez vos communications importantes, passionnantes et amusantes** pour le prochain courriel mensuel aux rédacteurs de la newsletter Séverine Boll (francophone) et Philippe Arnold (germanophone) à l'adresse suivante: [newsletter.chgeol@gmail.com](mailto:newsletter.chgeol@gmail.com) .  
Merci d'avance!

## **L'estafette des interviews....cette fois-ci avec Sascha Bleuler**

### **Question 11, posée par Bettina Flury :**

#### **A quoi ressemblera le domaine de l'expert dans 10-15 ans, qu'est-ce qui va changer, et que souhaite la nouvelle génération de directeurs d'entreprises pour le futur ?**

L'industrie du bâtiment a de plus en plus tendance à se diriger vers des entrepreneurs généralistes qui s'occupent de la totalité d'un ouvrage. Faisant partie des petites et moyennes entreprises, nous devons trouver une niche de produits à proposer. Néanmoins, les pronostics sont pessimistes. Nous sommes de plus en plus appelés à construire sur des zones déjà bâties et à rénover des édifices ; la géotechnique rencontre ainsi de nouvelles complexités. Le géologue ou le géotechnicien généraliste qui sait tout faire disparaît progressivement, et nous devons de plus en plus travailler de façon interdisciplinaire en collaboration avec des spécialistes de toutes les branches. Nous devenons de plus en plus experts en génie civil, alors que nous sommes le plus souvent appelés lorsque des problèmes émergent d'une construction en phase d'être terminée... c'est peut-être cette niche-là que les petites et moyennes entreprises de la nouvelle génération devront occuper.

#### **1. Tu as déjà 17 ans de pratique, qu'est-ce qui a changé depuis tes débuts ?**

J'ai une formation en géologie du Quaternaire, donc j'ai commencé avec un bagage assez riche, avec de l'expérience dans le traitement des roches meubles d'un forage, par exemple. L'influence des législations a énormément augmenté ces dernières années. Les processus géotechniques sont maîtrisés, mais il faut de plus en plus travailler en transpositions avec les dispositifs légaux.

#### **2. Que souhaite la nouvelle génération de directeurs d'entreprise ?**

Nous sommes tous des généralistes à la base, mais aujourd'hui, les décisions sont prises en équipe, et comme chacun de nous a son propre domaine de spécialisation, il est important d'avoir une continuité dans le personnel que nous employons.

#### **3. Sascha, comment fluctue le personnel chez B-I-G ?**

Ni plus ni moins qu'un taux de fluctuation naturel, ce qui ne pose aucun problème à notre entreprise. Suite à la restructuration de 2012, les savoirs faire manquants ont été remplacés.

#### **4. Sascha, quelles sont les chances pour un jeune diplômé d'être engagé chez B-I-G ?**

Concrètement, tout le monde a une chance... qui augmente en fonction du niveau de connaissance dans le domaine de la construction ou autre... si je dois construire un pont, il faut penser à bien plus qu'à la qualité du sous-sol. Un géologue classique aura plus de peine chez nous, mais quelqu'un pouvant démontrer des formations qui nous correspondent (p. ex. Master en géotechnique) ou de l'expérience dans nos domaines est clairement avantagé.

#### **5. Sascha, les nouveaux médias tels que twitter ou facebook sont-ils une variante utile ?**

Nous disposons de tels comptes, mais nous les utilisons toutefois avec réserve. Nous avons constaté que, pour une entreprise de notre dimension, ce genre de média n'est pas profitable. Nous recrutons plutôt nos clients par le biais du bouche-à-oreille et par la confiance que nous portent nos clients de longue date.

#### **6. Sascha, maintiens-tu encore des contacts avec l'université ?**

Pratiquement plus depuis que mon directeur de diplôme (Prof. Chr. Schlüchter, Université de Berne) a pris sa retraite. Notre bureau, du moins dans ma branche, n'est pas lié à la recherche fondamentale.

Toutefois, une collaboration avec la Haute Ecole Spécialisée de Burgdorf est actuellement en cours et nous allons voir ce qu'elle va nous apporter. Peut-être que l'envie de faire de la re-

cherche me reviendra-t-elle avec l'âge ?

#### **7. Sascha, quel est ton dada ?**

Où se trouvaient les glaciers lors des périodes glaciaires et comment avons-nous peuplé la région ? Les moraines de fond sont mon dada, ou plutôt les moraines en général, car elles modèlent fortement une grande partie du paysage actuel. A cet égard, le peuplement par l'Homme est très intéressant. La barrière de glace ayant reculé avec la fonte des glaciers, comment le peuplement (d'abord par la végétation puis par la faune) de la région s'est-il déroulé ? Comment l'Homme a-t-il choisi son environnement ? A mon avis, la morphologie du paysage influence énormément ce choix ; le Valais est une vallée enchâssée entre deux murs à droite et à gauche... Je suis moi-même un enfant du Malm (je viens du versant sud du Jura) et me suis intéressé à la collecte de fossiles et à la géologie par le biais de la varappe.

#### **8. Vin blanc ou vin rouge ?**

Vin rouge, sans hésiter. Il est plus gouleyant et me rend plus spirituel que le vin blanc. Ce dernier, comme dirait un de mes amis, géologue valaisan : « där wiiswii macht mich aggressiv » (ndlt : « le vin blanc me rend agressif »).

#### **9. Sascha, où aura lieu ton prochain grand voyage ?**

Pour l'instant, aucun grand voyage n'est prévu. Professionnellement, je ne peux prendre que 2 ou 3 semaines de congé d'affilée. De plus, nous préférons faire des petites choses en famille.

#### **10. Sascha, comment maintiens-tu l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ?**

Mon bien le plus précieux est ma famille. C'est de là que je puise mon énergie et j'aimerais naturellement passer le plus de temps que possible en leur compagnie, comme l'ont fait précédemment mes parents avec mon frère et moi. Avec un taux d'occupation de 80%, je pourrais être trois jours complets hors du bureau, mais je travaille tout de même plus que quatre jours par semaine. Par contre, il m'arrive de temps en temps de cesser mon travail plus tôt pour profiter de la fin de la journée.

#### **11. Et que souhaiterais-tu encore dire à la newsletter de CHGEOL ?**

La diversité des thèmes abordés est intéressante, ils suivent bien l'actualité ; je peux ainsi savoir ce qu'il se passe sur la scène des géosciences. Je lis également attentivement les places de stage et de travail. Je reçois beaucoup d'informations détaillées, qui sont pour moi ni trop élitistes, ni trop vulgarisées.

#### **12. Sascha, quelle est ta question pour la prochaine interview et à qui souhaites tu la poser ?**

A Marc Hauser :

Quelles sont les exigences actuelles d'un/e géologue en matière de communication et de médias ?

#### **Portrait**

Sascha Bleuler

Géologue, membre du comité directeur de B-I-G (Gümligen)

Diplôme: Das Lukmaniergebiet im Jungquartär und eine eisverfüllte Felskluff am Scheuchzerhorn (1998)

## Révision de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP)

Le 15 décembre 2011, au cours de la conférence des ministres WPO (World Presidents' Association), le GPA (Government Procurement Agreement) a été révisé et le règlement sur les marchés publics défini. En Suisse, la mise en application de cet accord a lieu à deux échelons: au niveau fédéral, la loi fédérale sur les Marchés publics (LMP) et l'ordonnance correspondante (OMP) définissent ces processus. Au niveau des cantons/communes, ces problèmes sont résolus par l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP). Ces différents textes définissent les processus de mise en soumission et de l'attribution des mandats. L'AIMP (de même que la loi fédérale sur les marchés publics (LMP)) et la réglementation sur la passation des marchés publics (RMP) concrétisent les points importants des processus de soumission et d'attribution des marchés publics.

Pour s'adapter à la révision du GPA, les trois législations suisses susmentionnées doivent également être révisées. La Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) a entrepris la révision des RMP sans collaborer avec les associations professionnelles. Grâce à sa collaboration avec la SIA, CHGEOL a appris l'existence de cette révision et s'est proposée - malgré son peu d'espoir d'être consultée - pour une prise de position au sujet de cette révision. CHGEOL s'implique sur les principes de base selon lesquels les attributions doivent être effectuées de manière transparente, objective et impartiale. De plus, CHGEOL demande que l'"offre économiquement la plus intéressante" ne soit pas jugée uniquement sur des critères financiers, mais que les critères complémentaires (p.ex. : entreprises, personnes, processus d'exécution, analyse du mandat) soient également pris en compte très sérieusement.

Les RMP et AIMP sont également en cours de révision par l'administration fédérale, toujours sans consultation des associations professionnelles, et seront probablement proposés pour approbation au cours du premier semestre 2015.

CHGEOL suit l'affaire de près...

Simon Roth, membre du comité CHGEOL et membre de la commission des processus d'attributions de la SIA

## Renouvellement du titre EURGEOL et CHGEOLcert

Nous rappelons que les membres certifiés EURGEOL et CHGEOLcert doivent, par l'intermédiaire d'un formulaire, fournir les preuves de l'exercice de la profession et de l'accomplissement de formation continue jusqu'au 15 janvier. Ceci permet le renouvellement du titre CHGEOLcert.

Le but de cette certification est de garantir aux mandataires un concept de qualité et de renforcer l'image des personnes compétentes dans leurs domaines de travail. Le label CHGEOLcert sert également à la transparence du marché. Ce titre est lié aux exigences répondant aux standards de qualité dans les domaines de l'exécution de mandats, connaissances thématiques et éthiques.

A télécharger sous: <http://www.chgeol.org/fr/services/documents/> > CHGEOL-cert, Formulaire: Attestation annuelle d'activité professionnelle et de formation continue

Alessia Vandelli und Nina Backman

## **Annnonce pour les cours de formation continue en gestion des sites contaminés SIPOL et avancée CAS SIPOL 2015**

Dans le cadre du CAS SIPOL (Certificat d'études avancées en gestion des sites contaminés), nous désirons attirer votre attention sur notre offre 2015 de cours en formation continue SIPOL :

Institut d'hydrogéologie et de géothermie CHYN de l'Université de Neuchâtel - unine.

**Cours de base SIPOL** – Aspects fondamentaux techniques et réglementaires (cours en français)

- Partie 1 (CDB1): 3-4-5 mars 2015
- Partie 2 (CDB2): 2-3-4 juin 2015

Ce cursus se compose de 2 cours-blocs et peut se valider par un examen écrit. Il forme en même temps le module de base du CAS SIPOL.

Informations supplémentaires et inscriptions (jusqu'au 28. février 2015) :

[http://www2.unine.ch/cas\\_sipol\\_atlast/page-25278\\_fr.html](http://www2.unine.ch/cas_sipol_atlast/page-25278_fr.html)

Institut de géologie de l'Université de Berne – unibe (cours en allemand) :

Les cours 2015 organisés par unibe approfondissent des thèmes spécifiques de la gestion des sites pollués et font partie du module avancé du CAS SIPOL. Il est également possible de suivre ces cours indépendamment du CAS SIPOL.

**Chimie des polluants dans l'environnement - POL**

- 18-19 juin 2015
- Optionnel : 20 juin 2015 (Introduction à la modélisation géochimique avec PhreeqC)

Informations supplémentaires et inscriptions (jusqu'au 28 mai 2015) :

[http://www2.unine.ch/cas\\_sipol\\_atlast/page-25286\\_fr.html](http://www2.unine.ch/cas_sipol_atlast/page-25286_fr.html)

**Nouveau** : **Traitement des déchets de sites contaminés et lors de projets de construction**  
- AE

- 25 - 26 juin 2015

Informations supplémentaires et inscriptions (jusqu'au 4 juin 2015) :

[http://www2.unine.ch/cas\\_sipol\\_atlast/page-38061.html](http://www2.unine.ch/cas_sipol_atlast/page-38061.html)

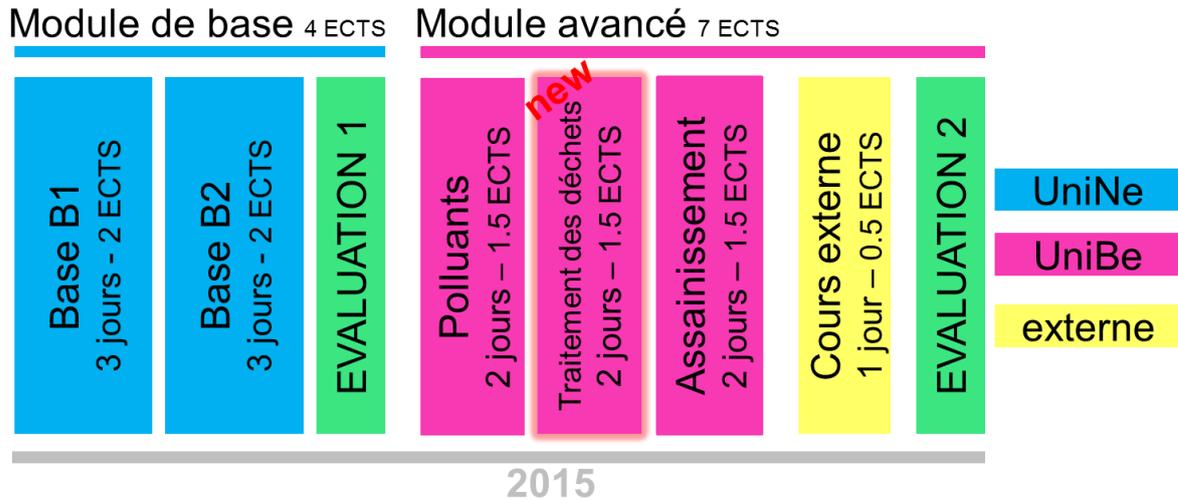
**Assainissement - A**

- 10-11 septembre 2015

Informations supplémentaires et inscriptions (jusqu'au 20 août 2015) :

[http://www2.unine.ch/cas\\_sipol\\_atlast/page-25290.html](http://www2.unine.ch/cas_sipol_atlast/page-25290.html)

## Cours du CAS SIPOL 2015 :



L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'association suisse de déconstruction, triage et recyclage (ASR) et l'association suisse des géologues CHGEOL soutiennent activement les cours SIPOL.

Le CAS SIPOL est constitué de 16 jours de cours, sous forme de cours-blocs, répartis sur une période de 2 ans. Grâce à son règlement flexible, le CAS SIPOL vous permet de rejoindre la formation en faisant valider rétroactivement les cours SIPOL que vous avez déjà suivis. Nous vous rendons attentifs que la **rétroactivité** est limitée à une durée de 10 ans.

Vous pouvez consulter notre site pour de plus amples détails sur la formation, les dates des cours, le règlement:

[http://www2.unine.ch/cas\\_sipol\\_altlast](http://www2.unine.ch/cas_sipol_altlast).

Nathalie Challandes Badertscher, Dr. ès Sciences, géologue CHGEOL, CAS SIPOL Commission d'études

### Nouveau cours de certification EPFZ concernant un des thèmes prioritaires de CHGEOL :

#### Planification en profondeur et règlement d'utilisation de sous-sol géologique Bases juridiques – Conflits d'intérêt – Sous-sol et management de projets

15. – 21. mars 2015

Centre de séminaire EPF, Monte Verità, Ascona

Le caractère limité des ressources naturelles et de l'espace à disposition, lié à une demande en énergie croissante et à l'exigence de mobilité de l'être humain d'aujourd'hui conduit à un impact grandissant sur le sous-sol. Quelques répercussions sont dues à l'activité grandissante de la construction en profondeur (conduites, voies de circulation, industrie, zones résidentielles), mais aussi à l'exploitation en profondeur de ressources naturelles telles que l'eau potable, les ressources en énergie et les ressources minérales, ou encore le dépôt souterrain de déchets (déchets nucléaires, piégeage du CO<sub>2</sub>). Alors que les cours de perfectionnement précédents avaient porté sur les conditions et techniques de recherche, le but des cours actuels est de présenter les procédés et les mesures à prendre pour éviter les conflits d'intérêts et réduire les impacts de ces atteintes au sous-sol.



Le cours de formation continue „Tiefenplanung“ s’adresse aux géologues praticiens, aménageurs du territoire et autres professionnels concernés par ces problèmes de planification qui amènent des impacts sur le sous-sol. Ces personnes seront familiarisées avec le règlement des problèmes de toute nature et le comportement à adopter. Un point fort de ce cours sera le workshop „Planification en profondeur suivant le concept des potentiels d’utilisation“. Les participants y travailleront en tant que team de management de projet depuis le stade de l’avant-projet jusqu’au projet définitif. A côté des inputs en géologie, droit et planification, des enseignements ciblés leur seront présentés sur la représentation en 3D et l’acquisition de géodonnées à partir d’internet, de même des cours sur le travail en équipe et la communication. Ce workshop a l’intention de développer particulièrement l’envie et le plaisir d’organiser, coordonner et diriger des projets pluridisciplinaires et d’en donner les moyens aux participants. Les exemples pratiques du pays et de l’étranger auront pour but de développer la compréhension des processus complexes et de leur management et d’amener une amélioration des travaux de la pratique.

Autres informations et inscriptions : <http://www.zlg.ethz.ch/>

Dr. Björn Oddsson

## Médias

Une vidéo de Jeremy Jackson sur l’état des océans à voir absolument!!! (en anglais, 55 min):  
<http://www.art-tv.ch/10575-0-Luzern-Biennale-2014.html>

Thomas Buckingham

## Evénements

Vous trouverez l’agenda complet de CHGEOL sous :

<http://www.chgeol.org/fr/services/agenda/>

Celui du géoportail sous :

<http://www.geologieportal.ch/internet/geologieportal/fr/home/news/events.html>

Et celui de «Géologie vivante» sous :

<http://www.erlebnis-geologie.ch/fr/geoevents/>

## Places de travail et de stage

Vous trouverez toutes les offres et demandes sur la bourse de CHGEOL sous :

<http://www.chgeol.org/fr/services/jobs/>.

Bourse des emplois du géoportail :

<http://www.geologieportal.ch/internet/geologieportal/fr/home/news/jobs.html>

Bourse des emplois de la SIA : <http://www.sia.ch/fr/>.

Pour CHGEOL:

Séverine Boll et Philippe Arnold

Traduction : groupe de traduction CHGEOL